

Pôle Ville Animatrice  
Service Gestion des Salles Municipales  
et des Structures Sportives  
FH/LP

N° 20240327  
Le Maire de la Ville de Lambersart,

Vu les articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal du 30 Mars 2023, donnant à Monsieur le Maire les délégations prévues par lesdits articles, et étendant ces dispositions aux élus bénéficiant d'une délégation et dans le cadre de celle-ci,

Vu l'arrêté n° 2023P00198 du 31 mars 2023, donnant délégation à Madame Pascale LUCOT, Adjointe au Maire,

Considérant la nécessité de régler par une convention les modalités d'utilisation des salles socio-culturelles pour des activités régulières ou ponctuelles.

### DECIDE

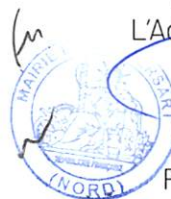
**ARTICLE 1** : de ratifier la convention passée avec l'Association CAL CANTELEU , dont le siège social est situé 5 bis rue Champêtre à LAMBERSART 59130, représentée par Madame URVOAZ Cécile, Présidente, pour la mise à disposition des salles socio-culturelles de la Ville du 2 septembre 2024 au 31 août 2025.

**ARTICLE 2** : La convention est conclue à titre gracieux.

**ARTICLE 3** : Monsieur Nicolas VANDENBUSSCHE, Directeur Général des Services, et le Service de Gestion Comptable de Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lambersart, le 15 NOV 2024

Pour le Maire  
L'Adjointe Déléguée



Pascale LUCOT

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>D20240327</b>
Objet :	<b>Convention passée avec l'association CAL CANTELEU, pour la mise à disposition des salles socio-culturelles de la Ville du 2 septembre 2024 au 31 août 2025</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-15 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique :	059-215903287-20241115-D20240327-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215903287-20241115-D20240327-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Document contractuel)</b> Nom original : D20240327.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20241115-D20240327-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	239.1 Ko
<b>Document principal (Document contractuel)</b> Nom original : D20240327 Convention CAL CANTELEU.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20241115-D20240327-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	559.7 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 novembre 2024 à 08h45min31s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 novembre 2024 à 08h45min32s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 novembre 2024 à 08h45min33s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 novembre 2024 à 08h45min42s	Reçu par le MI le 2024-11-15